

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

## **DEVENEZ PRÉPOSÉ.E – ÉQUIPE DE SOIR SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

### **3 postes permanents disponibles**

**Concours 25-315**

#### **SOMMAIRE DU POSTE**

Sous la responsabilité du chef de section – équipe de soir, le titulaire du poste exécute diverses tâches relatives à l'entretien saisonnier, à l'entretien du réseau routier, à la réparation d'urgence et à certaines tâches reliées au réseau d'aqueduc et égouts.

#### **PRINCIPALES FONCTIONS**

- Agir au sein d'une équipe de travail et effectuer des tâches relatives à l'entretien général du territoire de la Ville, soit des travaux relevant de la Division voirie et entretien des réseaux ou des tâches non spécialisées relevant de l'horticulture, par exemple :
  - assister un opérateur "A" ou "B" dans l'exécution du travail;
  - effectuer des réparations ponctuelles d'asphalte;
  - faire le nettoyage de printemps;
  - voir à l'entretien du réseau routier et des stationnements;
  - faire les tournées de ramassage de poubelles;
  - arroser les plantations (jardinières et autres);
  - procéder à l'installation des pots de fleurs et décors hivernaux;
  - faire l'installation ou le retrait de la signalisation lors de chantier ou d'un événement;
  - porter assistance lorsque nécessaire et demandé par le Service de sécurité incendie lors d'incendie, etc.;
- Ramasser les feuilles, les papiers et les débris de toute nature s'amassant sur la voie publique;
- Participer aux activités reliées au déneigement de la voie publique, des trottoirs, des bornes-fontaines, etc.;
- Faire l'épandage de sel et de sable sur les rues et les trottoirs;
- Effectuer des réparations de conduites d'aqueduc et d'égouts lors de bris;

- Participer au rinçage du réseau d'aqueduc suivant des routes de rinçage définies par le Service du génie;
- S'assurer du bon état des poteaux d'incendie afin qu'ils soient fonctionnels, et voir à les réparer, à les peindre et à les déneiger lorsque requis;
- S'assurer du bon état du véhicule qui lui est assigné et le maintenir propre;
- Effectuer toutes autres tâches que lui confie son supérieur.

## EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec;
- Détenir un permis de conduire de classe 3;
- Détenir une attestation du cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction conforme aux exigences du Code de sécurité pour les travaux de construction;
- Détenir de l'expérience dans le domaine de la voirie est un atout;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : capacité de travailler en équipe, tact, débrouillardise, autonomie et initiative;
- Capacité à établir et à maintenir des relations courtoises et polies avec la clientèle.

*Le candidat qui sera sélectionné pour le poste doit s'engager à suivre la formation OPA et réussir l'examen de certification. La Ville procédera à l'inscription de l'employé dès que la période d'essai sera terminée et qu'un cours sera disponible dans la région.*

## RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

La semaine de travail est d'une durée de **40 heures du lundi au vendredi** de 15 h à 23 h comprenant une demi-heure (30) minutes rémunérées pour la prise d'un repas sur le lieu de travail. Du premier lundi de novembre au dernier vendredi de mars, l'horaire est modifié ainsi : de 15 h 30 à 23 h 30 comprenant quarante-cinq (45) minutes rémunérées pour la prise d'un repas.

Le **taux horaire 2025** est établi à **31,51 \$ (incluant la prime de soir)** conformément à la convention collective et à la lettre d'entente 2025-03 en vigueur.

Le **taux horaire 2026** est établi à **32,04\$ (incluant la prime de soir)**.



## POSTULER DÈS MAINTENANT

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 5 décembre 2025**, en mentionnant le numéro de concours 25-315, par courriel à : [rh@st-hyacinthe.ca](mailto:rh@st-hyacinthe.ca).

**Note :** Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes ou de connaissances ou à toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.